

**Commune de Campénéac  
Analyse financière 2015  
Orientations budgétaires  
et délibérations financières**

# Plan

## Partie 1 : Analyse rétrospective et gestion 2015

- 1- Les chiffres clés.....Diapo 3
- 2- Le fonctionnement.....Diapos 4-9
  - Recettes
  - Dépenses
- 3 – L’investissement.....Diapos 10 -11
  - Financement des équipements
  - Dépenses 2015
- 4 – La fiscalité.....Diapos 12-13
  - Evolution 2011-2015
  - Comparatif par rapport à la strate
- 5 – L’autofinancement.....Diapo 14
- 6 - L’endettement.....Diapos 15-16

## Partie 2 : Eléments prospectifs

- 1- Les principales mesures de la loi de finances pour 2016.....Diapo 17
- 2- Les dotations de l’Etat.....Diapo 18
- 3 – Hypothèses prospectives.....Diapos 19-21
  - Recettes de fonctionnement
  - Dépenses de fonctionnement
- 4 – La fiscalité des ménages.....Diapos 22-29
- 5 – Evolution de la dette.....Diapos 30-31
- 6 - Orientations.....Diapo 32
- 7 - Bilan 2015.....Diapos 33-34
- 8 - Définitions.....Diapos 35-37

## Partie 3 : Délibérations financières

- 1 – Compte administratif du budget principal.....Diapos 38-43
- 2 – Affectation du résultat budget principal.....Diapo 44
- 3 – Compte administratif du budget assainissement.....Diapos 45-47
- 4 – Affectation du résultat budget assainissement.....Diapo 48
- 5 – Approbation des comptes de gestion.....Diapo 49

# Partie 1 : Analyse rétrospective et gestion 2015

## 1 – Les chiffres clés

### Budget principal

	En Euros		En euros par habitants		Moyenne de la strate (de 500 à 2000 habitants) en € par habitant
	CA 2014	CA 2015	CA 2014	CA 2015	CA 2014
Produits de fonctionnement (A)	1 257 117	1 416 447	660	729	759
Charges de fonctionnement (B)	1 085 314	1 243 115	569	639	619
Résultat comptable (A-B)	171 802	173 332	90	89	140
Ressources investissement ©	280 784	376 477	147	194	376
Emploi investissement (D)	346 412	333 403	182	172	366
Résultat de la section investissement (C-D)	-65 628	43 074	-34	22	-10
Capacité d'autofinancement €	182 284	230 608	96	119	149
Fonds de roulement	11 934	88 363	6	45	332

Résultat comptable = produits de fonctionnement – charges de fonctionnement y compris opérations d'ordre (dotation aux amortissements)

Capacité d'autofinancement brute = produits réels de fonctionnement – charges réelles de fonctionnement

### Comparatif 2014 avec nos voisins

	Campénéac	Néant/Yvel	Augan	Taupont	Loyat	Beignon
Fonds de roulement en Euros	12 000	310 000	210 000	517 000	116 000	45 000
Fonds de roulement en Euros /habitant	6	304	138	228	71	25

# Partie 1 : Analyse rétrospective et gestion 2015

## 1 – Le fonctionnement

## Recettes

<u>Budget principal</u>	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	Evolution 2011-2015		Evolution 2014-2015	
						En %	En valeur	En %	En valeur
Chapitre 013 : remboursement sur rémunération personnel	24 734	33 357	16 912	29 765	31 204	26,16%	6 470	4,83%	1 439
Chapitre 70 : produits cantine, garderie, Transport scolaire	98 038	109 574	104 774	108 759	113 560	15,83%	15 522	4,41%	4 801
Chapitre 73 : impôts	451 778	473 416	573 186	588 969	602 651	33,40%	150 873	2,32%	13 682
Chapitre 74 : dotations état et autres collectivités	509 869	505 886	421 692	435 937	424 791	-16,69%	-85 078	-2,56%	-11 146
Chapitre 75 : locations et poses de buses	95 980	93 890	103 641	92 522	94 905	-1,12%	-1 075	2,58%	2 383
Chapitre 77 : ventes et remboursements assurance	2 888	172	21 563	1 165	59 840	1972,25%	56 952	5037,58%	58 675
<b>Total Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>1 183 287</b>	<b>1 216 296</b>	<b>1 241 767</b>	<b>1 257 117</b>	<b>1 326 951</b>	<b>12,14%</b>	<b>143 664</b>	<b>5,56%</b>	<b>69 834</b>

Les recettes réelles de fonctionnement ont augmenté de 5,56 % entre 2014 et 2015 et ont augmenté de 12,14 % entre 2011 et 2015. Mais si on enlève les produits liés aux ventes, les recettes ont augmenté de 0,94 % entre 2014 et 2015 et de 7,24 % entre 2011 et 2015.

## 1 – Le fonctionnement

## Explications évolution des Recettes

	Evolution 2011-2015			Evolution 2014-2015		
	En %	En valeur	Explication évolution 2011-2015	En %	En valeur	Explication evolution 2014-2015
Chapitre 013 : remboursement sur rémunération personnel	26,16%	6 470	Dépend du nombre d'arrêts maladie dans l'année	4,83%	1 439	+ d'arrêts maladie en 2015
Chapitre 70 : produits cantine, garderie, Transport scolaire	15,83%	15 522	Augmentation fréquentation cantine – garderie et tarifs transports scolaires	4,41%	4 801	Augmentation fréquentation cantine - garderie
Chapitre 73 : impôts	33,40%	150 873	Augmentation bases taxes foncières et d'habitation tous les ans Mise en place du FNGIR + droits de mutations imputés au chapitre 74 en 2011	2,32%	13 682	Augmentation bases TH et TF
Chapitre 74 : dotations état et autres collectivités	-16,69%	-85 078	- 24 000 € de dotations et les droits de mutation + FNGIR désormais comptabilisés au 73	-2,56%	-11 146	Diminution dotations état
Chapitre 75 : locations et poses de buses	-1,12%	-1 075		2,58%	2 383	Plus de loyers perçus en 2015
Chapitre 77 : ventes et remboursements assurance	1972,25%	56 952	Vente maison Guihard en 2015	5037,58%	58 675	Vente maison Guihard en 2015
<b>Total Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>12,14%</b>	<b>143 664</b>		<b>5,56%</b>	<b>69 834</b>	

# Partie 1 : Analyse rétrospective et gestion 2015

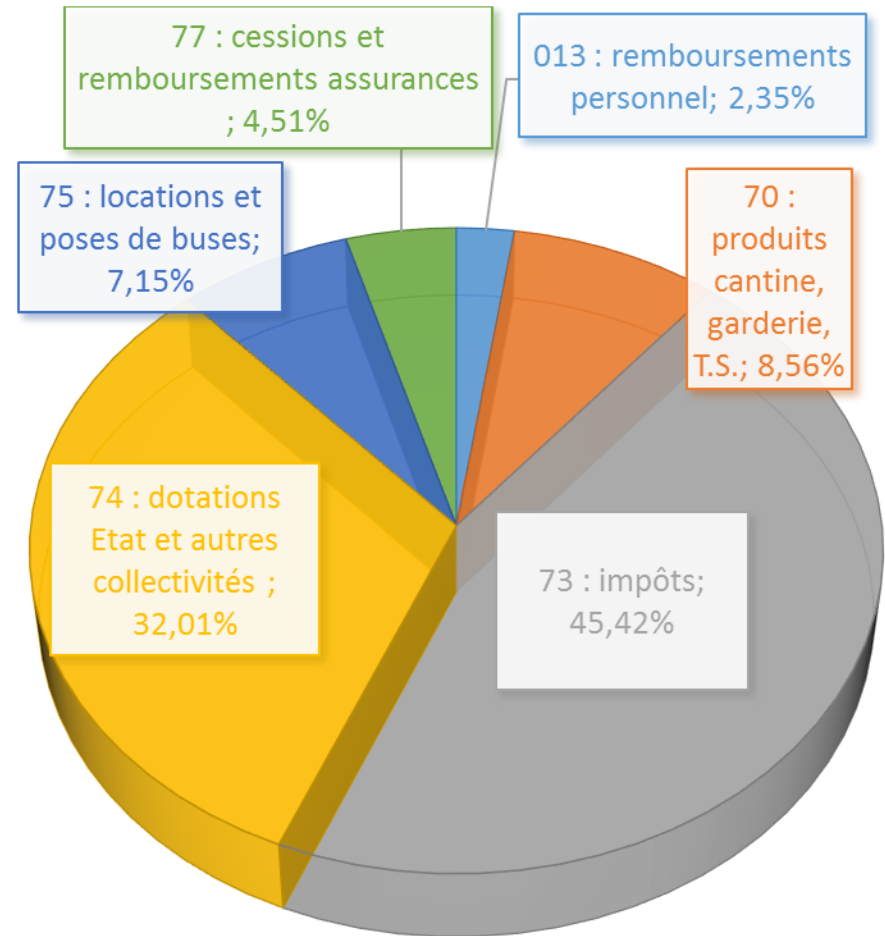
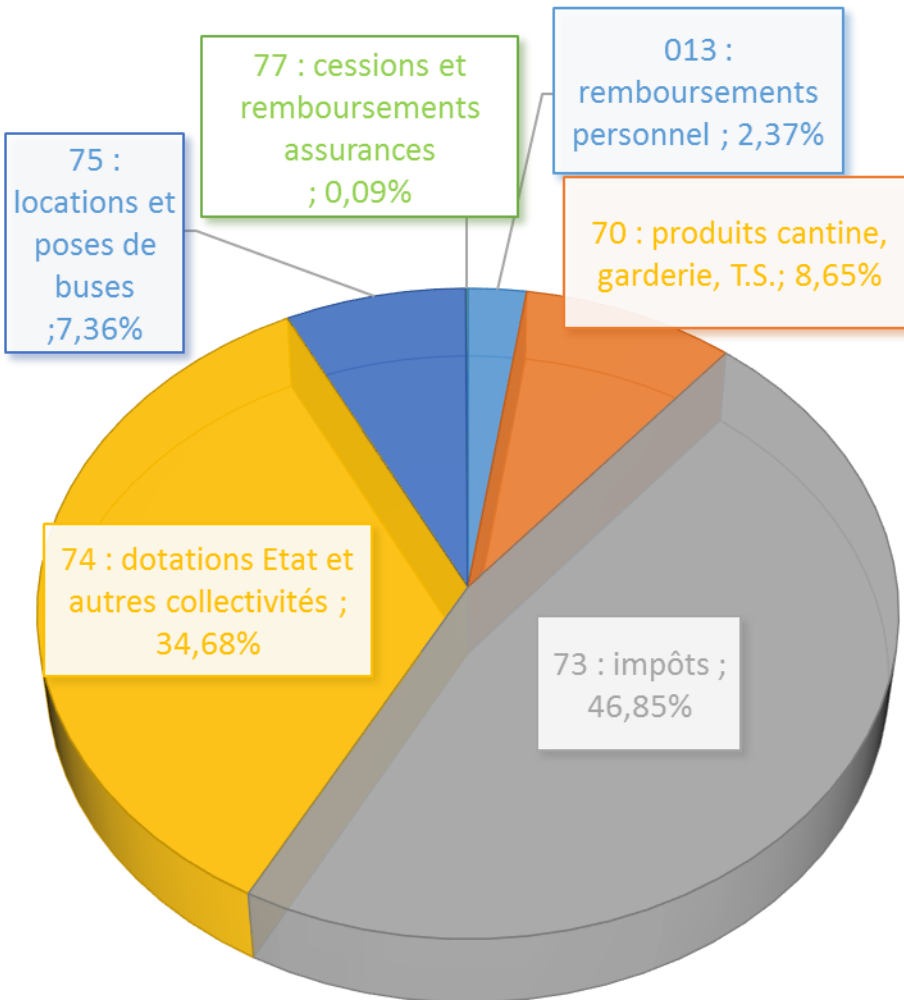
## 1 – Le fonctionnement

## Recettes

### La structure des recettes réelles de fonctionnement

**2014**

**2015**



# Partie 1 : Analyse rétrospective et gestion 2015

## 1 – Le fonctionnement

## Dépenses

Budget principal	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	Evolution 2011-2015		Evolution 2014 -2015	
						En %	En valeur	En %	En valeur
Chapitre 011 : gestion courante	457 361	393 731	410 875	458 518	459 493	0,47%	2 132	0,21%	975
Chapitre 012 : personnel	383 447	420 465	405 580	411 629	437 482	14,09%	54 035	6,28%	25 853
Chapitre 014 : atténuations de produits	3 918	3 958	3 661	3 026	4 265	8,88%	348	40,95%	1 239
Chapitre 65 : subventions , contrat d'associations, élus	143 630	191 457	194 265	157 034	156 395	8,89%	12 764	-0,41%	-639
Chapitre 66 : intérêts des emprunts	57 363	57 190	47 608	44 462	38 496	-32,89%	-18 867	-13,42%	-5 967
Chapitre 67 : charges exceptionnelles	2 245	565	259	163	213	-90,53%	-2 033	30,17%	49
<b>Total dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>1 047 964</b>	<b>1 067 366</b>	<b>1 062 248</b>	<b>1 074 832</b>	<b>1 096 342</b>	<b>4,62%</b>	<b>48 379</b>	<b>2,00%</b>	<b>21 510</b>

Les dépenses réelles de fonctionnement ont augmenté de 2% entre 2014 et 2015 et de 4,62 % entre 2011 et 2015.

Cause de l'augmentation des dépenses de personnel : + 9 000 € liés aux nouveaux rythmes scolaires, + 6 000 € augmentations de charges, + 5 400 € dus aux augmentations de salaires, + 4 500 € liés aux remplacements maladie, + 1 000 € heures ATSEM école

	Evolution 2011-2015			Evolution 2014 -2015		
	En %	En valeur	Explication évolution 2011-2015	En %	En valeur	Explication évolution 2014-2015
Chapitre 011 : gestion courante	0,47%	2 132		0,21%	975	
Chapitre 012 : personnel	14,09%	54 035	Mise en place du double service (2012) et Nouveaux rythmes scolaires (2015) + évolution carrière agents	6,28%	25 853	Evolution due à l'impact des nouveaux rythmes scolaires et aux remplacements absences importants en 2015 + augmentation salaires catégories C
Chapitre 014 atténuations de produits	8,88%	348		40,95%	1 239	En réalité pas de changement mais une partie de l'attribution de compensation de 2014 a été payée en 2015
Chapitre 65 : subventions, contrat d'associations, élus	8,89%	12 764	augmentation coût contrat d'association et création cotisation SMGBO	-0,41%	-639	Pas de subvention au CCAS en 2015, mais augmentation cotisations élus
Chapitre 66 : intérêts des emprunts	-32,89%	-18 867	On paye plus de capital et moins d'intérêts sur certains emprunts	-13,42%	-5 967	On paye plus de capital et moins d'intérêts sur certains emprunts
Chapitre 67 : charges exceptionnelles	-90,53%	-2 033	Prix maisons fleuries jusqu'en 2012	30,17%	49	
<b>Total dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>4,62%</b>	<b>48 379</b>		<b>2,00%</b>	<b>21 510</b>	

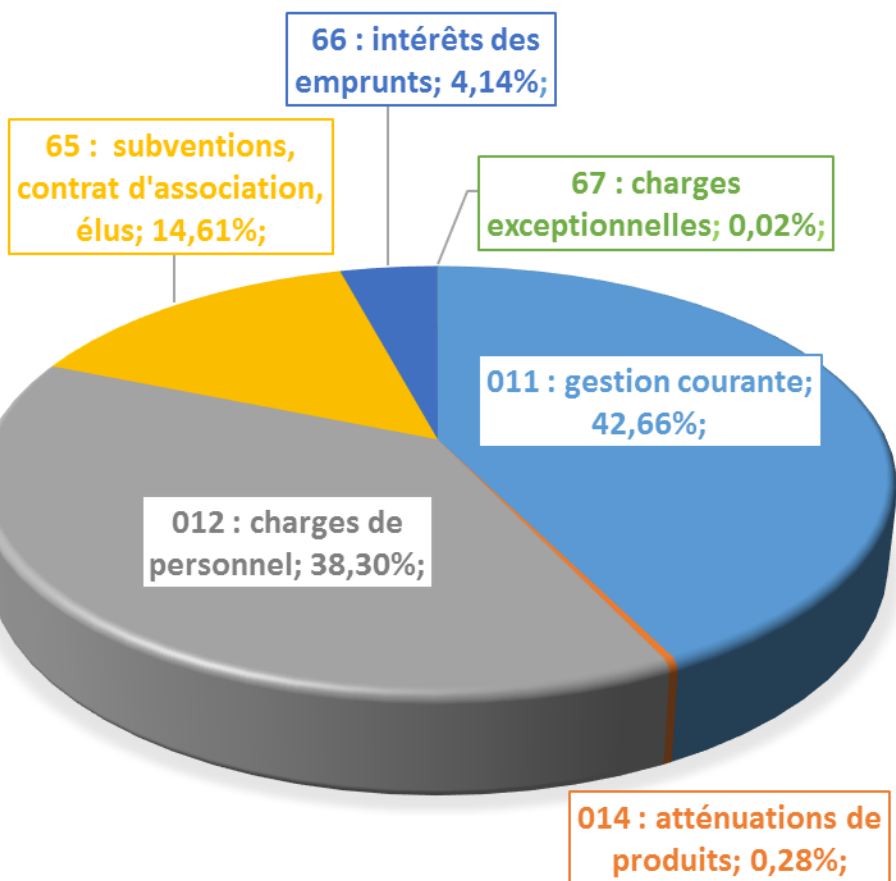
# Partie 1 : Analyse rétrospective et gestion 2015

## 1 – Le fonctionnement

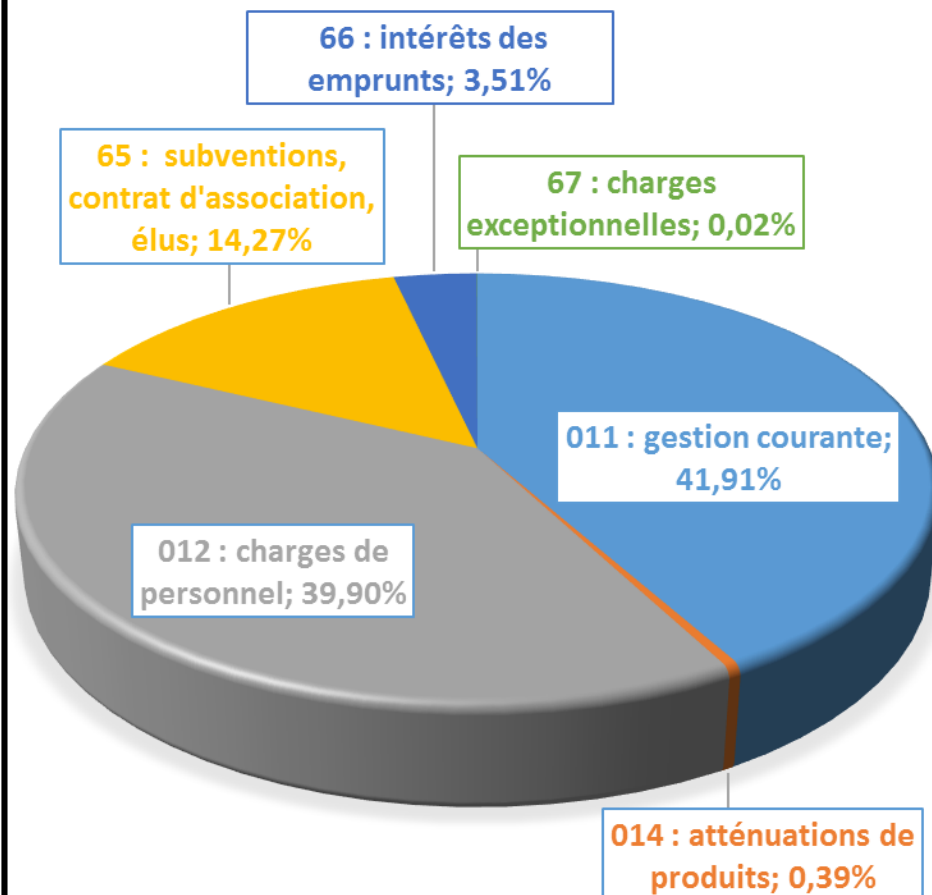
### Dépenses

#### La structure des dépenses réelles de fonctionnement

**2014**



**2015**



# Partie 1 : Analyse rétrospective et gestion 2015

## 3- L'investissement

### Le financement des équipements

#### Budget principal

	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015
Total des investissements (sauf capital emprunts)	676 874,56	277 897,16	186 063,18	198 268,18	95 254,79
Autofinancement net	8 775,52	14 915,65	-10 549,73	34 140,79	81 956,57
Subventions et participations	161 279,35	149 958,26	42 393,12	64 423,00	31 779,01
FCTVA	36 210,00	100 611,00	36 205,00	27 726,00	13 477,00
Recettes diverses	18 392,04	2 163,00	1 493,00	1 299,70	2 637,00
Emprunt	350 000,00	0,00	175 000,01	0,00	41 834,00
Total recettes	574 656,91	267 647,91	244 541,40	127 589,49	171 683,58
<b>Variation du fonds de roulement</b>	<b>-102 217,65</b>	<b>-10 249,25</b>	<b>58 478,22</b>	<b>-70 678,69</b>	<b>76 428,79</b>
<b>Fonds de roulement de clôture</b>	<b>34 383,56</b>	<b>24 134,31</b>	<b>82 612,53</b>	<b>11 933,84</b>	<b>88 362,63</b>

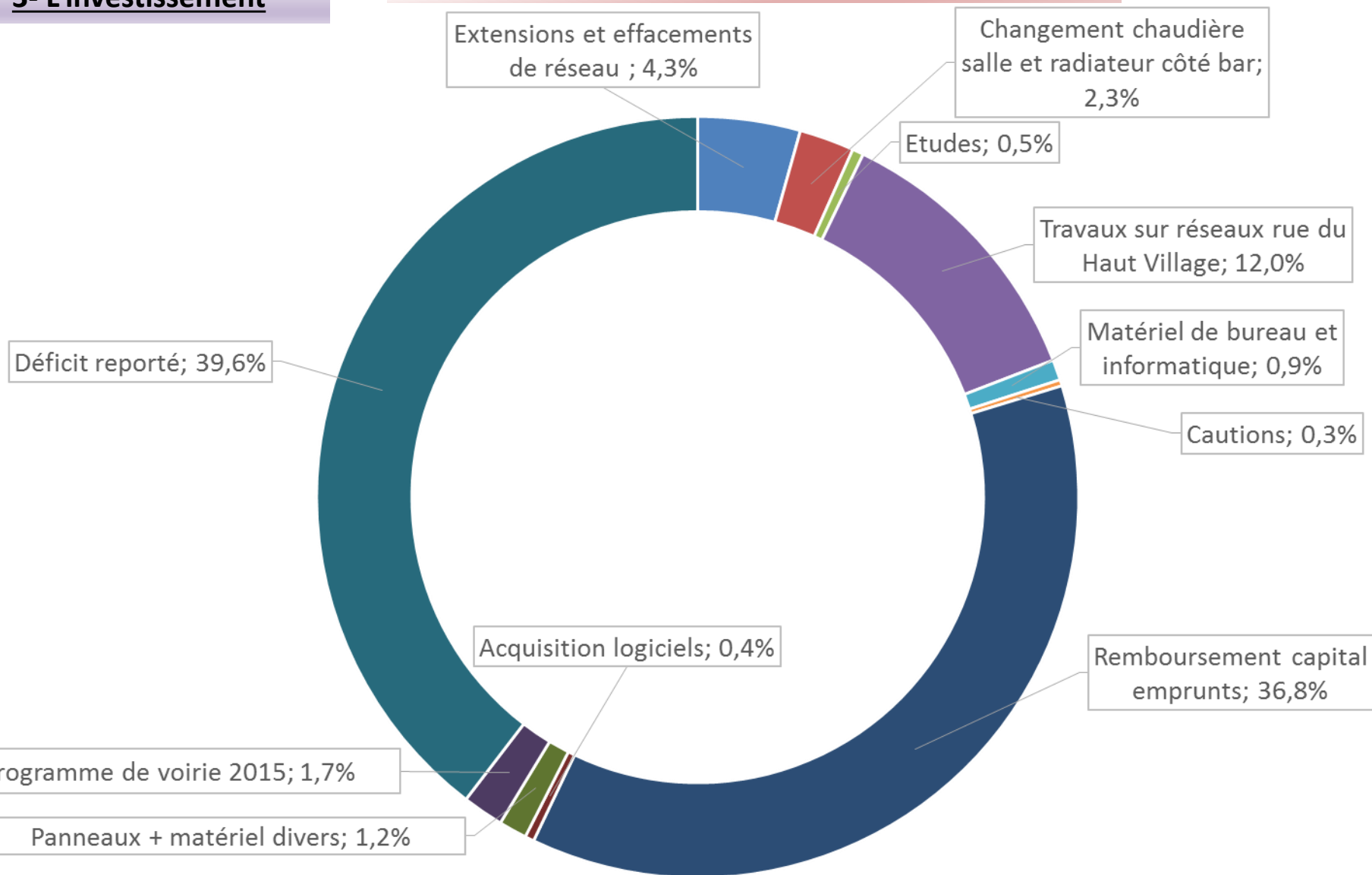
Le fonds de roulement permet de couvrir le décalage entre encaissement des recettes et paiement des dépenses.

Il correspond à la somme des excédents définitifs que la commune a dégagés au cours du temps.

# Analyse rétrospective et gestion 2015

## 3- L'investissement

### Les dépenses d'investissement 2015 (en %)



Total dépenses réelles d'investissement + déficit reporté : 403 775,01 €uros

# Partie 1 : Analyse rétrospective et gestion 2015

## 4- La fiscalité

### Evolution 2011-2015

<u>Evolution des bases en %</u>	2011	2012	2013	2014	2015
Taxe d'habitation	4,59%	3,45%	5,24%	0,45%	4,95%
Taxe foncière sur le bâti	6,81%	13,66%	5,57%	2,44%	4,07%
Taxe foncière sur le non bâti	2,84%	1,78%	1,72%	0,76%	0,85%
<b><u>Bases</u></b>					
Base Taxe d'habitation	1 484 629	1 535 899	1 616 405	1 623 673	1 704 108
Base Taxe foncière sur le bâti	883 990	1 004 784	1 060 708	1 086 579	1 130 819
Base Taxe foncière sur le non bâti	122 633	124 820	126 969	127 928	129 021
<b><u>Taux</u></b>					
TH	13,53%	13,53%	13,53%	13,53%	13,53%
TFB	16,09%	16,09%	16,09%	16,09%	16,09%
TFNB	45,74%	45,74%	45,74%	45,74%	45,74%
<b>Produit TH</b>	200 870	207 807	218 700	219 683	230 566
<b>Produit TFB</b>	142 234	161 670	170 668	174 831	181 949
<b>Produit TFNB</b>	56 092	57 093	58 076	58 514	59 014
<b>Produit total 3 taxes</b>	<b>399 197</b>	<b>426 570</b>	<b>447 443</b>	<b>453 028</b>	<b>471 529</b>
Evolution du produit des 3 taxes en €	45 215	27 373	20 874	5 585	18 501
Evolution du produit des 3 taxes en %	12,77%	6,86%	4,89%	1,25%	4,08%

L'évolution des bases est à la fois due à l'augmentation annuelle décidée par l'Etat et à l'augmentation du nombre de constructions sur la commune.

Pour information la population est passée de 1 768 habitants en 2011 à 1944 habitants en 2015

# Partie 1 : Analyse rétrospective et gestion 2015

## 4- La fiscalité

### Comparatif par rapport à la strate

	En euros		En euros par habitant		Moyenne de la strate en euros par habitant
	2014	2015	2014	2015	2014
<b><u>Bases</u></b>					
Base Taxe d'habitation	1 623 673	1 704 108	852	877	1 054
Base Taxe foncière sur le bâti	1 086 579	1 130 819	570	582	880
Base Taxe foncière sur le non bâti	127 928	129 021	67	66	59
					<b>Taux moyen de la strate</b>
<b><u>Taux</u></b>					
TH	13,53%	13,53%			11,80%
TFB	16,09%	16,09%			15,62%
TFNB	45,74%	45,74%			45,16%
<b><u>Produit</u></b>					
Produit TH	219 683	230 566	115	119	124
Produit TFB	174 831	181 949	92	94	137
Produit TFNB	58 514	59 014	31	30	27
<b>Produit total 3 taxes</b>	<b>453 028</b>	<b>471 529</b>	<b>238</b>	<b>243</b>	<b>288</b>

# Partie 1 : Analyse rétrospective et gestion 2015

## 5 – L'autofinancement

### Calcul de la capacité d'autofinancement (budget principal)

	<b>CA 2014</b>	<b>CA 2015</b>
Epargne de gestion	225 995	268 006
Epargne brute	182 284	230 608
Epargne nette	34 141	81 957
Epargne nette hors cessions	34 141	23 917

L'épargne nette permet de financer l'investissement.

Il est nécessaire d'évaluer l'épargne nette sans prendre en compte le produit des cessions d'immobilisations afin d'apprécier la capacité financière de la commune à dégager un autofinancement sans tenir compte des recettes exceptionnelles

**Epargne de gestion** = recettes réelles de fonctionnement – dépenses réelles de fonctionnement hors intérêts de la dette

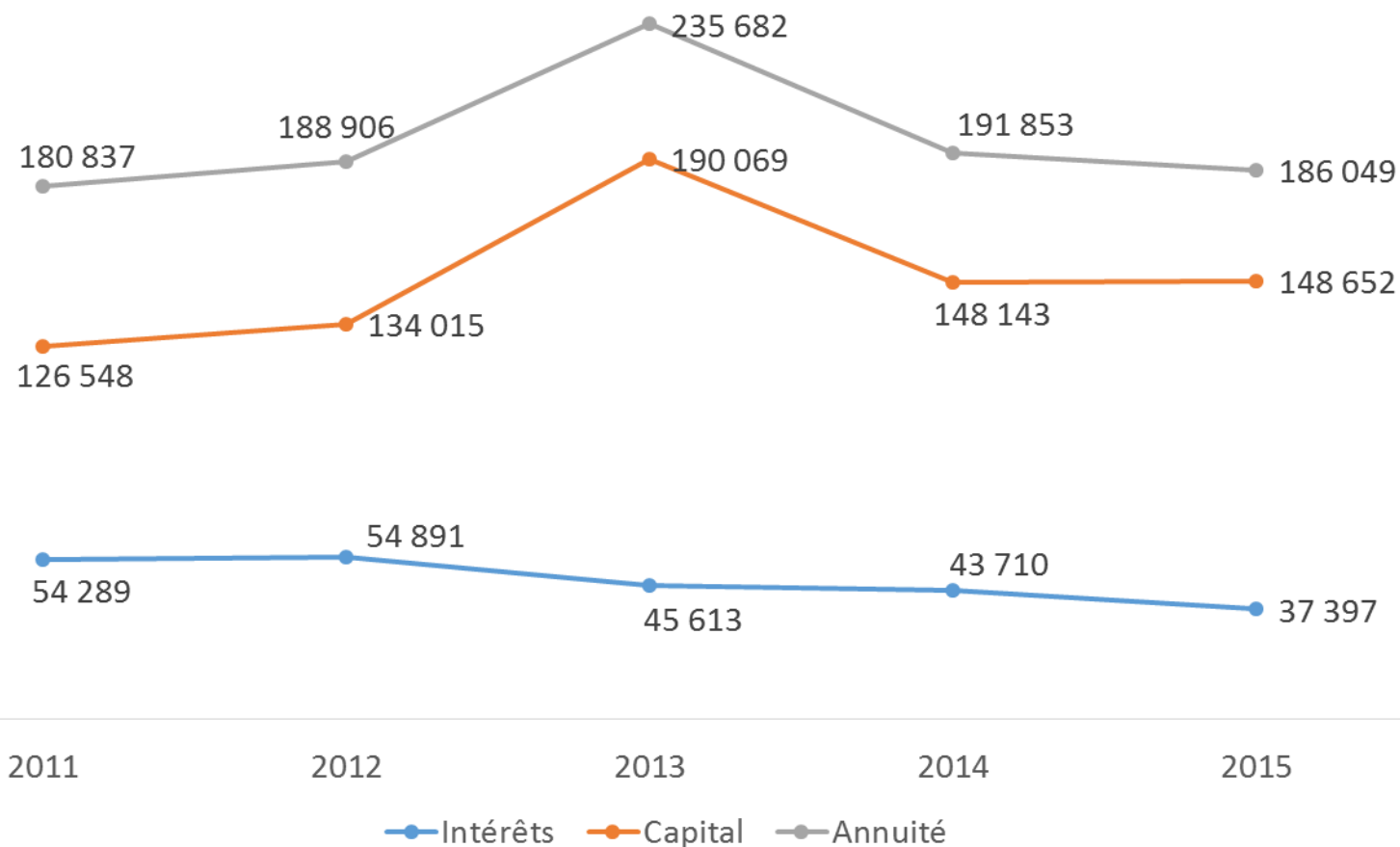
**Epargne brute** = recettes réelles de fonctionnement – dépenses réelles de fonctionnement

**Epargne nette** = épargne brute – remboursement du capital des emprunts

# Partie 1 : Analyse rétrospective et gestion 2015

## 6 – L'endettement au niveau du budget principal

### Annuités, intérêts et capital



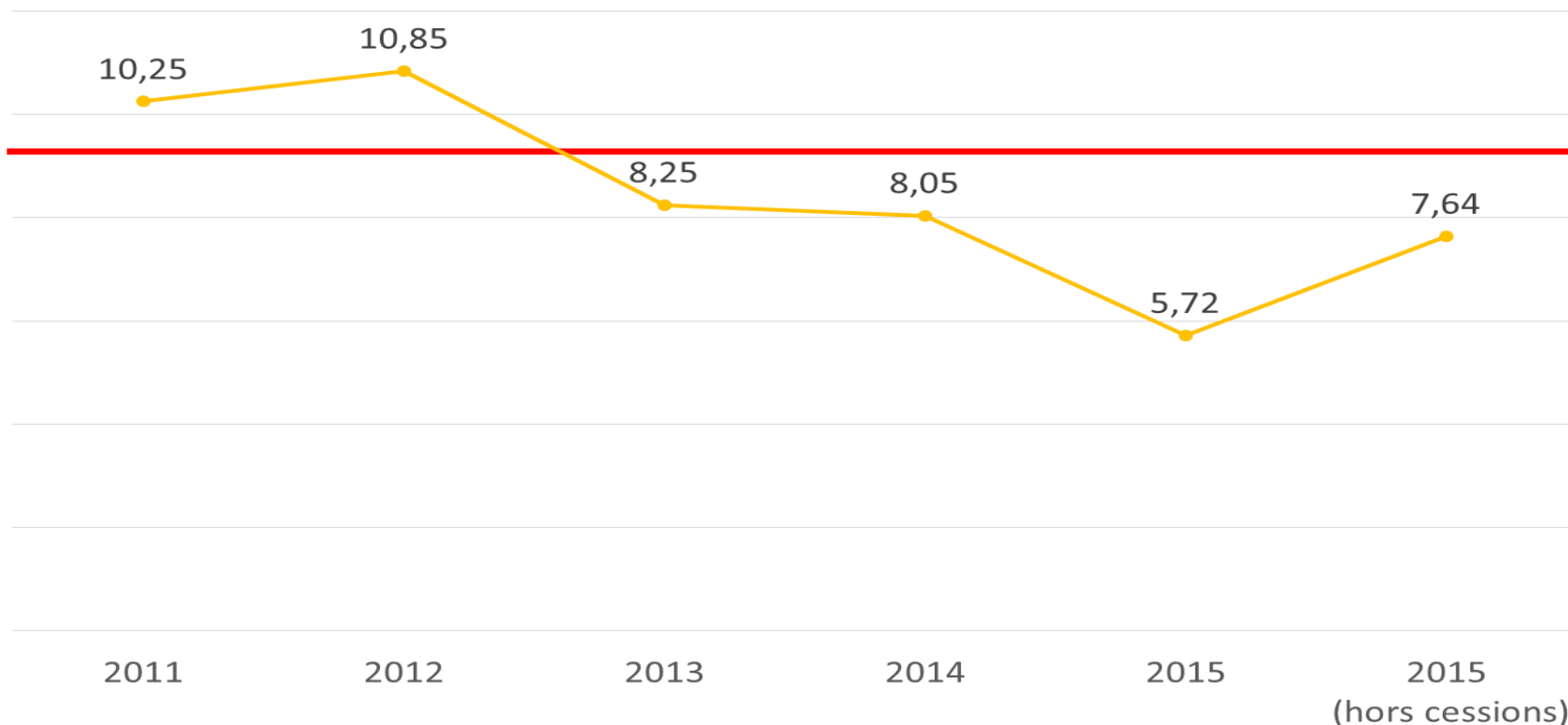
**Annuité** = capital + intérêts

On constate une certaine stabilité dans le montant de l'annuité, sauf en 2013 où un emprunt de 50 000 € a été remboursé en une seule fois

# Partie 1 : Analyse rétrospective et gestion 2015

## 6 – L'endettement (budget principal)

### Capacité dynamique de désendettement



Seuil critique = 10 années

La capacité de désendettement se calcule comme le stock de dette divisé par la capacité d'autofinancement. Il permet de déterminer le nombre d'années nécessaires pour rembourser intégralement le capital de la dette, en supposant que la collectivité y consacre la totalité de son épargne brute.

## Partie 2 : Éléments prospectifs

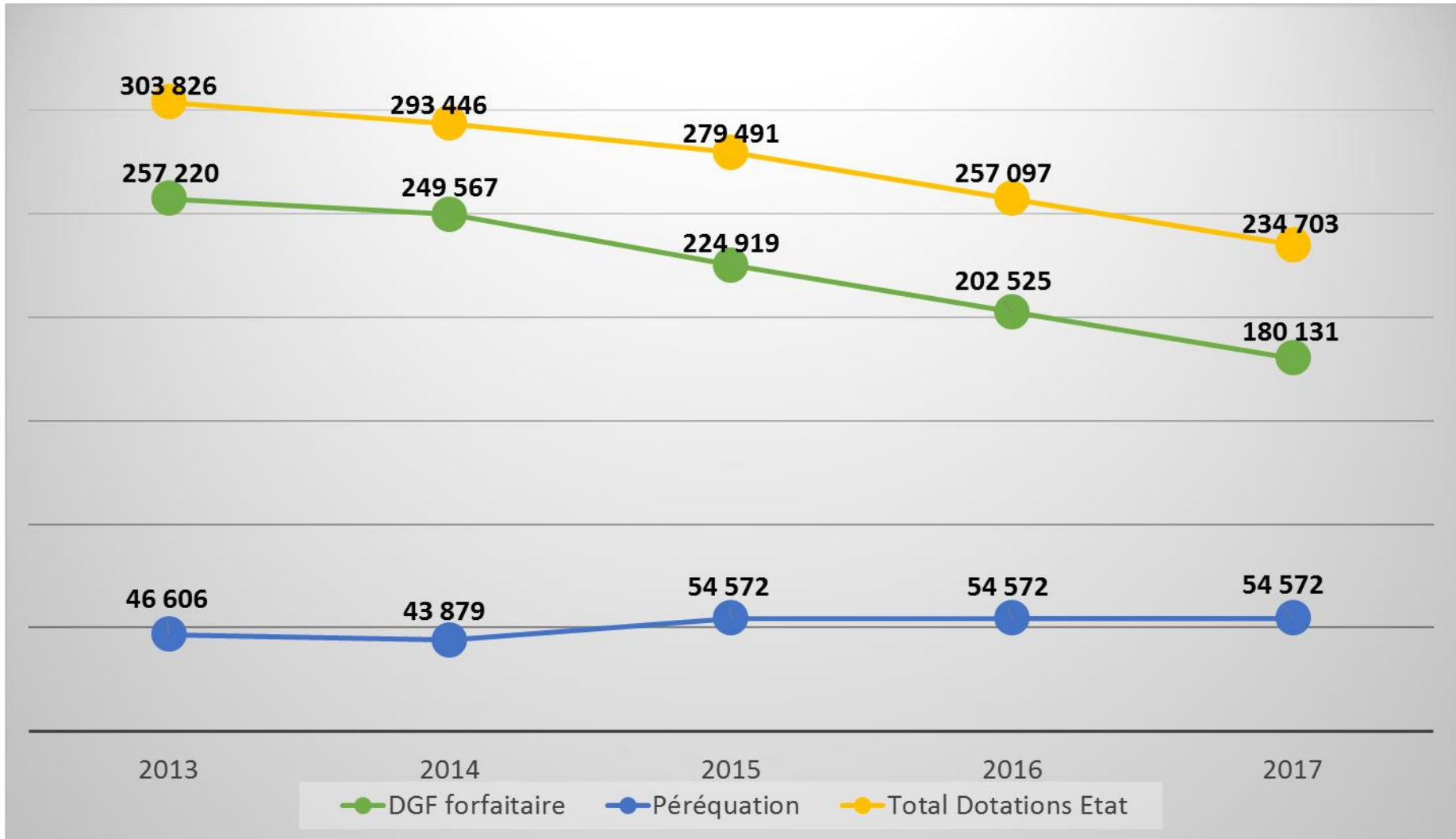
### 1 – Les principales mesures de la loi de finances 2016

- Un taux national de croissance retenu de 1,5%
- Un taux d'inflation de 1%
- Une revalorisation des bases locatives (TH et TF) de 1 % prévue en 2016
- Un effort demandé aux collectivités de 3,7 milliards d'euros en 2016 (même chiffre qu'en 2015)
- Reconduction des règles 2015 concernant les dotations de péréquation (D.N.P. et D.S.R.)
- Une réforme de la D.G.F. reportée en 2017 qui pourrait impacter d'une manière importante les budgets locaux (pour l'instant, nous ne disposons pas de simulation de calcul permettant de connaître l'incidence de cette réforme).
- Elargissement du F.C.T.V.A. aux dépenses d'entretien des bâtiments publics et de la voirie, pour les dépenses payées à compter de 2016 (impact pour Campénéac à partir de 2017).
- La Loi de Programmation des Finances Publiques pour les années 2014-2019 a institué un objectif d'évolution de la dépense locale. Cet objectif est fixé à 1,20% pour les communes dont 1,30% concernant l'évolution des dépenses de fonctionnement. Il s'agit d'un point de repère qui permet à toute collectivité de comparer l'évolution de son budget à cet objectif.

## Partie 2 : Éléments prospectifs

### 2- Les dotations de l'Etat

#### Réduction des dotations pour la période 2014-2017



Le chiffre de 2017 ne tient pas compte de la réforme prévue de la D.G.F.

## Partie 2 : Eléments prospectifs

### 3- les hypothèses de la prospective

### Les recettes réelles de fonctionnement

	2014	2015	2016	2017	Observations
<b>Atténuations de charges</b>	<b>29 765</b>	<b>31 204</b>	<b>16 000</b>	<b>16 000</b>	<b>Difficile à prévoir, s'il y a des arrêts maladie, ces recettes augmenteront</b>
<b>Produits des services</b>	<b>108 759</b>	<b>113 560</b>	<b>114 348</b>	<b>116 144</b>	
Concession cimetière + redevance funéraire	2 214	2 145	1 600	1 600	Variable en fonction du nombre de décès dans l'année
Redevances occupation domaine public	2 951	2 942	2 942	2 942	Stabilité
Garderie	13 220	14 564	14 855	15 598	Si on part sur une augmentation de 2% par an et 5% en 2017
Cantine	69 515	73 453	74 188	74 930	Si on part sur une augmentation de 1% par an
Transports scolaires + photocopies assos	20 860	20 456	20 763	21 075	Si on part sur une stabilité des effectifs avec augmentation de tarifs de 1,5% par an (augmentation fixée par le département)
<b>Impôts et taxes</b>	<b>588 969</b>	<b>602 651</b>	<b>611 549</b>	<b>622 566</b>	
Fiscalité ménages	458 274	473 348	482 284	493 301	A taux constant, si augmentation des bases de 2,28% par an
Dotation de solidarité communautaire	40 106	40 106	40 106	40 106	Stabilité indiquée par la CDC
F.N.G.I.R.	48 009	48 009	48 009	48 009	Stable
Taxe d'aménagement	6 545	6 372	6 350	6 350	Hypothèse d'une stabilité du taux et des constructions
Droits de mutation	36 035	34 816	34 800	34 800	

## Les recettes réelles de fonctionnement (suite)

	2014	2015	2016	2017	Observations
<b>Dotations</b>	<b>435 937</b>	<b>424 791</b>	<b>401 597</b>	<b>379 203</b>	
DGF	249 567	224 919	202 525	180 131	Participation à l'effort de redressement des comptes publics
DSR	33 414	38 889	38 889	54 572	
Dotation nationale de péréquation	10 465	15 683	15 683	0	La DNP va disparaître, peut-être compensé par la DSR?
Dotation transports scolaires	97 279	95 744	95 000	95 000	Augmentation en 2015 car rythmes scolaires en totalité sur cette année
Compensations exonérations TF et TH	32 327	31 891	32 000	32 000	Stable
Participation rythmes scolaires	3 600	11 267	11 000	11 000	Stable
Autres	9 286	6 399	6 500	6 500	Plus d'effectif garderie = moins de facturation déficit CDC
<b>Produits de gestion courante</b>	<b>92 522</b>	<b>94 905</b>	<b>95 000</b>	<b>95 000</b>	
Revenus des immeubles	75 049	78 235	78 000	78 000	Pas d'augmentation de loyers pour 2016
Produits divers de gestion courante	17 473	16 670	17 000	17 000	
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>1 165</b>	<b>59 840</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>	
<b>Total recettes réelles</b>	<b>1 257 117</b>	<b>1 326 951</b>	<b>1 239 494</b>	<b>1 229 913</b>	
Evolution en valeur	15 349	69 834	-87 457	-9 581	
Evolution en %	1,24%	5,56%	-6,59 %	-0,77%	

## Partie 2 : Eléments prospectifs

### 3- les hypothèses de la prospective

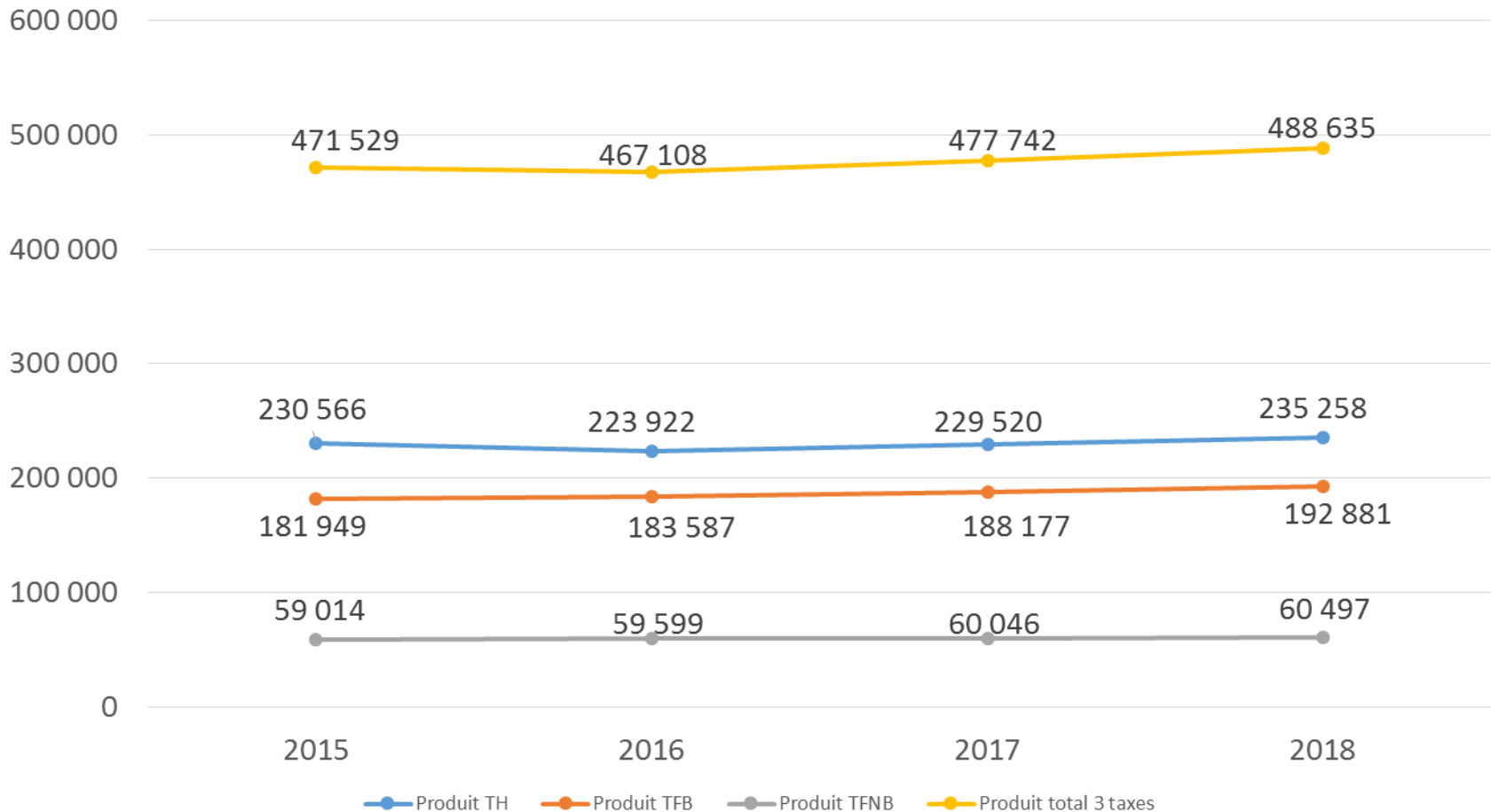
#### Les dépenses réelles de fonctionnement

	2014	2015	2016	2017	Observations
<b>011 - Charges générales</b>	<b>458 517</b>	<b>459 493</b>	<b>481 880</b>	<b>491 518</b>	évolution de 2% par an en 2017
<b>012- Charges de personnel</b>	<b>411 629</b>	<b>437 482</b>	<b>439 560</b>	<b>443 956</b>	évolution de 1% par an en 2017
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>	<b>157 034</b>	<b>156 395</b>	<b>159 425</b>	<b>166 205</b>	
Déficit budget annexe	0	0	0	0	
Indemnités élus + charges	42 557	46 397	46 550	47 000	Augmentation des charges en 2016
Participations obligatoires (OGEC)	84 533	83 343	86 225	90 000	Chiffre très variable selon les effectifs de l'école TM
Subventions aux associations	21 458	22 930	23 000	23 000	Stable
Subvention au CCAS	5 000	0	0	2 500	Pas d'augmentation prévue
Divers	3 487	3 725	3 650	3 705	Augmentation de 1 % par an
<b>66 - Charges financières</b>	<b>44 462</b>	<b>38 496</b>	<b>42 300</b>	<b>37 000</b>	
<b>67- Charges exceptionnelles</b>	<b>163</b>	<b>213</b>	<b>200</b>	<b>200</b>	
<b>014- Atténuations de produits</b>	<b>3 026</b>	<b>4 265</b>	<b>3 970</b>	<b>3 970</b>	
<b>Total dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>1 074 831</b>	<b>1 096 342</b>	<b>1 127 335</b>	<b>1 142 848</b>	
Evolution en valeur	12 584	21 511	30 993	15 513	
Evolution en %	1,18%	2,00%	2,83%	1,38%	

## Partie 2 : Éléments prospectifs

### 4- La fiscalité des ménages

**Hypothèse augmentation de produits en appliquant l'augmentation moyenne habituelle des bases sans augmentation de taux (pour 2016, une diminution exceptionnelle de base est prévue due à une exonération accordée par l'Etat)**



## Partie 2 : Éléments prospectifs

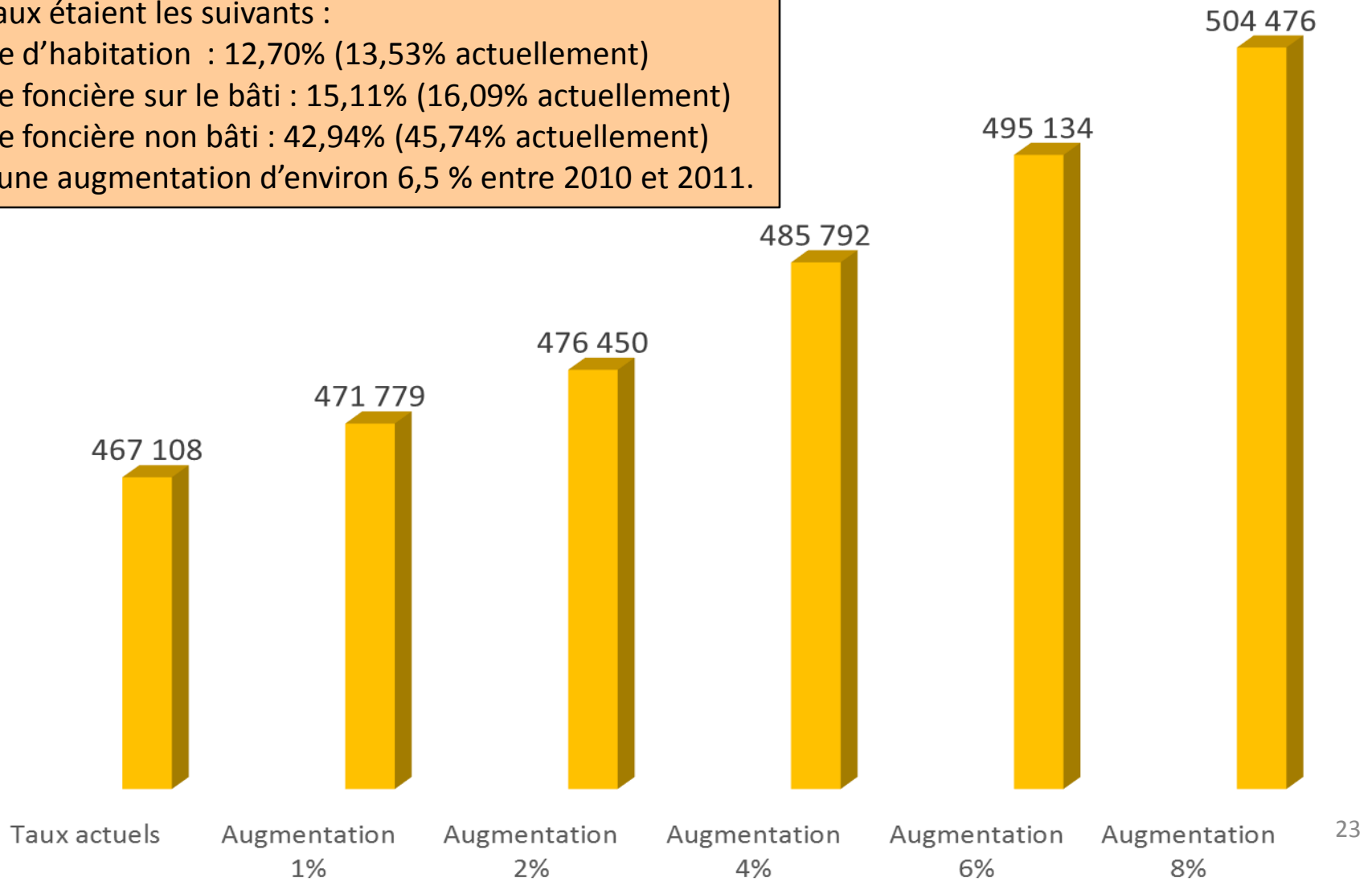
### 4- La fiscalité des ménages

#### Hypothèse augmentation des produits en appliquant une augmentation de taux en 2016 (selon bases prévisionnelles 2016)

La dernière augmentation des taux date de 2011, en 2010 les taux étaient les suivants :

- Taxe d'habitation : 12,70% (13,53% actuellement)
- Taxe foncière sur le bâti : 15,11% (16,09% actuellement)
- Taxe foncière non bâti : 42,94% (45,74% actuellement)

Soit une augmentation d'environ 6,5 % entre 2010 et 2011.



## Partie 2 : Éléments prospectifs

### 4- La fiscalité des ménages

#### Hypothèse augmentation des taux

	<b>Taux actuels</b>	<b>Si augmentation de 2 %</b>	<b>Si augmentation de 4 %</b>	<b>Si augmentation de 6 %</b>	<b>Si augmentation de 8 %</b>
Taxe d'habitation	13,53%	13,80%	14,07%	14,34%	14,61%
Taxe foncière	16,09%	16,41%	16,73%	17,06%	17,38%
Taxe foncière sur le non bâti	45,74%	46,65%	47,57%	48,48%	49,40%

## Partie 2 : Éléments prospectifs

### 4- La fiscalité des ménages

La commune va normalement perdre 22 400 € de dotations entre 2015 et 2016. Pour compenser cette diminution, l'une des solutions possibles est l'augmentation des taux des impôts.

### Calcul de l'impact sur un propriétaire d'une résidence principale avec jardin (maison de 120 m<sup>2</sup> avec 5 chambres dans le bourg) si augmentation des taux communaux de 2%

Si les taux sont augmentés de 2% en 2016, en tenant compte de l'évolution prévisionnelle des bases, le gain pour la commune serait d'environ 10 000 €

#### La taxe foncière sur le bâti

Cette taxe est destinée à plusieurs organismes et composée de plusieurs éléments : la commune (taux actuel 16,09%), l'intercommunalité (taux actuel 1,5%), le département (taux actuel 16,50%) et la taxe des ordures ménagères (11,15%)

**Montant actuel de la taxe : 730€**

Hypothèse :

- la commune augmente son taux de 2%
- les bases augmentent de 1%
- Les autres organismes n'augmentent pas leur taux

= **une augmentation de 12,14 €** pour ce contribuable dont 5,28 € liés à l'augmentation du taux, le reste étant dû à l'augmentation des bases.

## Partie 2 : Éléments prospectifs

### 4- La fiscalité des ménages

#### Calcul de l'impact sur un propriétaire d'une résidence principale avec jardin si augmentation des taux communaux de 2%

##### La taxe d'habitation

Cette taxe est destinée à la commune (taux actuel 13,53%) et à l'intercommunalité (taux actuel 10,75%)

**Montant actuel de la taxe : 760 €**

Hypothèse :

- la commune augmente son taux de 2%
- les bases augmentent de 1%
- Les autres organismes n'augmentent pas leur taux

= **une augmentation de 16,46 €** pour ce contribuable dont 8,80 € liés à l'augmentation du taux, le reste étant dû à l'augmentation des bases.

##### Global

**En résumé, si les taux augmentent de 2%, cette personne paiera 28,62 € de plus dont 14,08 € liés à l'augmentation des taux.**

## Partie 2 : Eléments prospectifs

### 4- La fiscalité des ménages

#### Calcul de l'impact sur un propriétaire d'une résidence principale avec jardin (maison de 120 m<sup>2</sup> avec 5 chambres dans le bourg) si augmentation des taux communaux de 4%

Si les taux sont augmentés de 4% en 2016, en tenant compte de l'évolution prévisionnelle des bases, le gain pour la commune serait d'environ 20 000 €

#### La taxe foncière sur le bâti

Cette taxe est destinée à plusieurs organismes et composée de plusieurs éléments : la commune (taux actuel 16,09%), l'intercommunalité (taux actuel 1,5%), le département (taux actuel 16,50%) et la taxe des ordures ménagères (11,15%)

**Montant actuel de la taxe : 730€**

Hypothèse :

- la commune augmente son taux de 4%
  - les bases augmentent de 1%
  - Les autres organismes n'augmentent pas leur taux
- = **une augmentation de 17,15 €** pour ce contribuable dont 10,24 € liés à l'augmentation du taux, le reste étant dû à l'augmentation des bases.

## Partie 2 : Éléments prospectifs

### 4- La fiscalité des ménages

#### Calcul de l'impact sur un propriétaire d'une résidence principale avec jardin (maison de 120 m<sup>2</sup> avec 5 chambres dans le bourg) si augmentation des taux communaux de 4%

##### La taxe d'habitation

Cette taxe est destinée à la commune (taux actuel 13,53%) et à l'intercommunalité (taux actuel 10,75%)

**Montant actuel de la taxe : 760 €**

Hypothèse :

- la commune augmente son taux de 4%
- les bases augmentent de 1%
- Les autres organismes n'augmentent pas leur taux

= **une augmentation de 24,88 €** pour ce contribuable dont 17,14 € liés à l'augmentation du taux, le reste étant dû à l'augmentation des bases.

##### Global

**En résumé, si les taux augmentent de 4%, cette personne paiera 42,03 € de plus dont 27,38 € liés à l'augmentation des taux.**

## Partie 2 : Éléments prospectifs

### 4- La fiscalité des ménages

Comparatif des taux d'imposition avec les communes alentours						
commune	Taxe d'habitation		Taxe foncière sur le bâti		Taxe foncière sur le non bâti	
	Taux 2015	Produit par habitant	Taux 2015	Produit par habitant	Taux 2015	Produit par habitant
Campénéac	13,53%	115,19 €	16,09%	92,70 €	45,74%	30,35 €
Augan	<b>14,38%</b>	<b>118,71 €</b>	<b>18,21%</b>	<b>93,94 €</b>	<b>47,97%</b>	<b>34,77 €</b>
Beignon	<b>14,64%</b>	112,53 €	<b>21,13%</b>	<b>210,72 €</b>	<b>75,25%</b>	8,77 €
Néant sur Yvel	<b>13,99%</b>	<b>124,35 €</b>	<b>20,58%</b>	<b>116,69 €</b>	<b>51,64%</b>	<b>44,48 €</b>
Gourhel	<b>14,97%</b>	<b>134,59 €</b>	<b>19,29%</b>	90,94 €	<b>50,75%</b>	7,49 €
Loyat	<b>14,02%</b>	108,95 €	<b>17,27%</b>	84,59 €	44,30%	<b>36,89 €</b>
Monterrein	12,55%	97,40 €	<b>18,88%</b>	90,06 €	<b>48,58%</b>	27,47 €
Montertelot	<b>13,90%</b>	<b>123,57 €</b>	<b>20,49%</b>	<b>103,44 €</b>	<b>58,96%</b>	9,17 €
Taupont	<b>13,72%</b>	<b>127,33 €</b>	<b>17,56%</b>	<b>97,70 €</b>	<b>64,45%</b>	30,00 €
Ploërmel	<b>15,35%</b>	<b>188,58 €</b>	<b>22,34%</b>	<b>325,90 €</b>	<b>56,52%</b>	9,94 €

Taux votés et produit par habitant au-dessus de Campénéac

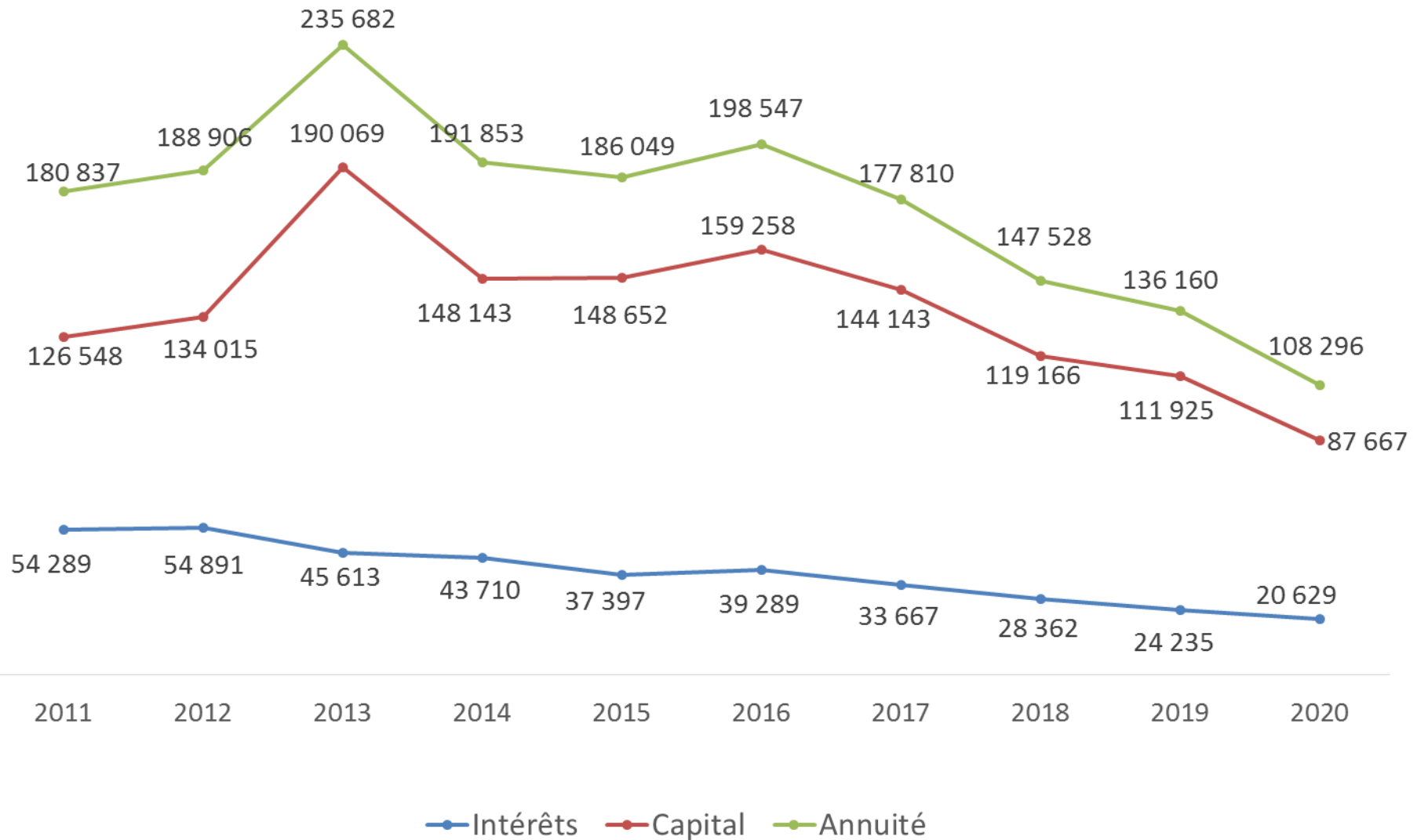
La commission finances donne un avis favorable pour une augmentation des taux de la taxe d'habitation et de la taxe foncière sur le bâti de 2% soit :

Un taux à 13,80% pour la taxe d'habitation et un taux à 16,41% pour la taxe foncière sur le bâti

## Partie 2 : Éléments prospectifs

### 5- Evolution de la dette

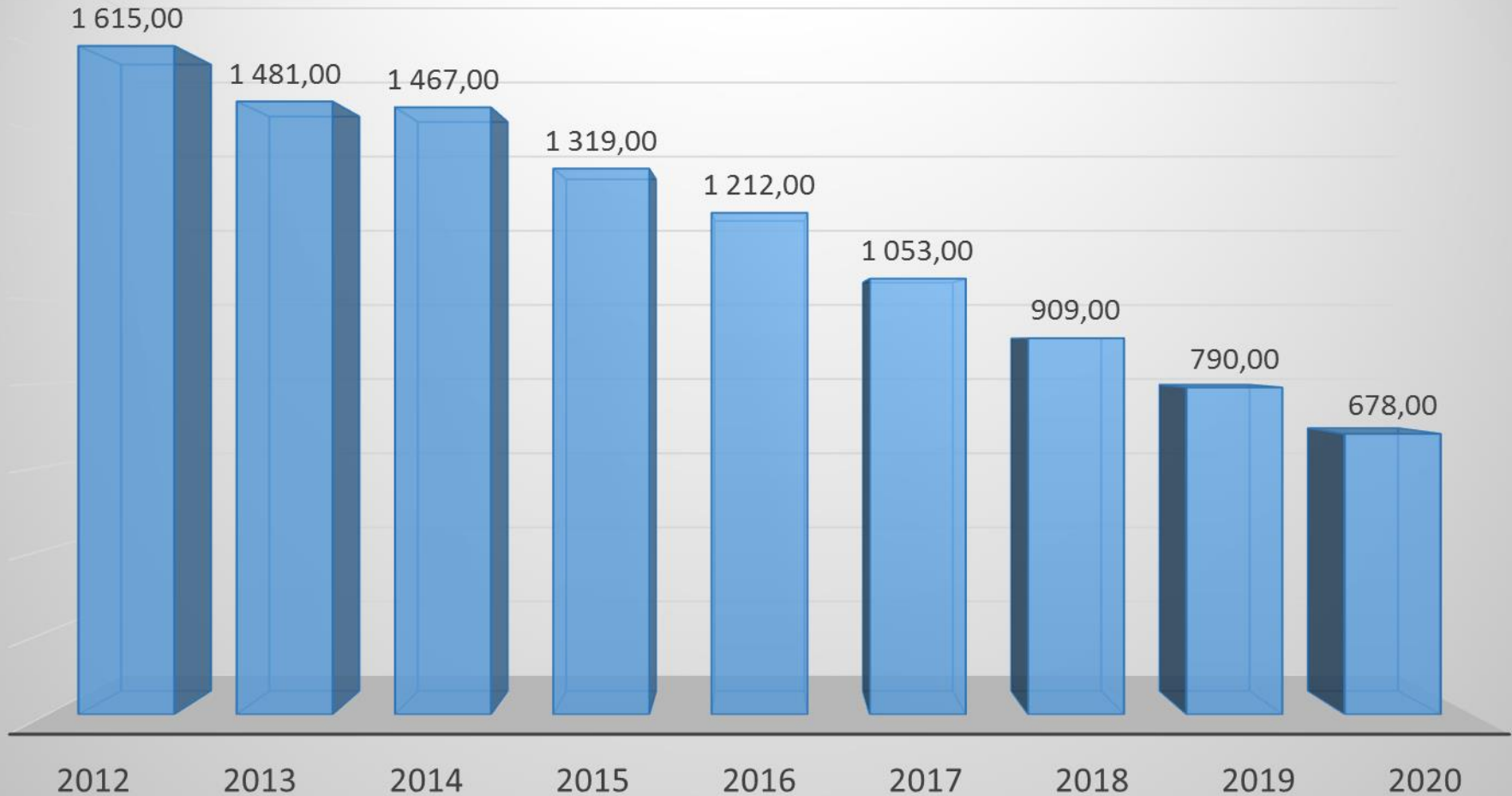
#### Annuités : intérêts et capital



## Partie 2 : Eléments prospectifs

### 5- Evolution de la dette

L'endettement en stock au 1<sup>er</sup> janvier = capital restant dû (en K€)



### 6- Orientations

#### Commune de Campénéac (1944 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2015)

##### Principaux constats

- Un endettement non négligeable
- Une CAF nette de 82 000 euros ramenée à 24 000 € euros si on enlève les produits de cessions
- un fonds de roulement remonté à 88 000 € (11 000 euros fin 2014) mais toujours en dessous de la moyenne de la strate (qui se situe à 332 €/habitant, contre 45 €/habitant pour Campénéac), ce qui nous pénalise pour financer nos investissements.
- Ce, malgré une maîtrise des charges de fonctionnement réelles : +2% entre 2014 et 2015 principalement du à une augmentation des frais de personnel liée aux nouveaux rythmes scolaires.
- A cela s'ajoute la baisse des dotations de l'Etat et l'incertitude à partir de 2017 par rapport à la réforme prévue de la D.G.F.

### 7- Bilan 2015

#### Certaines pistes proposées l'an dernier ont déjà été mises en œuvre

##### Améliorer la maîtrise des dépenses de fonctionnement

- réduire la facture énergétique : les travaux de la salle polyvalente vont être réalisés en 2016
- mettre en concurrence les cabinets d'assurances : a été réalisé en 2015
- réduire la subvention C.C.A.S. pour 2015 : la subvention à été de 0 € en 2015
- recouvrement des impayés à voir avec la trésorerie : en cours, mais prend beaucoup de temps
- mise en concurrence systématique (plusieurs devis) : est mis en œuvre chaque fois que possible
- réaménagement de la dette : cette solution n'était finalement pas envisageable car la majorité des intérêts de nos emprunts ont déjà été payés
- étudier les critères d'attribution des subventions aux associations : à partir de 2016, les relevés de compte des associations sont désormais demandés.

### 7 – Bilan 2015

#### Trouver de nouvelles ressources

- mettre en œuvre la taxe de séjour : a débuté au 1<sup>er</sup> janvier 2016
- louer des salles : la salle du conseil est louée pour des formations
- vente de biens (bois, immeubles) : cession de la maison Guihard et de plusieurs parcelles
- augmenter les impôts locaux (bases en dessous de la moyenne de la strate) mais en contradiction avec nos engagements : pour l'instant non mis en œuvre
- location des appartements vides : suite à la délibération pour baisser les prix des 3 grands appartements vides, ils ont tous été reloués

### 8- Définitions

**Charges à caractère général** (dépenses du chapitre 011) : elles se composent des achats stockés ou non stockés, des prestations de services extérieurs ainsi que des impôts, taxes et versements assimilés.

**Charges de personnel (et frais assimilés)** (dépenses du chapitre budgétaire 012) : elles regroupent notamment les rémunérations et les charges sociales mais aussi les impôts, taxes et versements assimilés qui s'y rapportent.

**Atténuations de produits** (dépenses du chapitre 014) : il s'agit de charges de fonctionnement. Elles se composent des reversements de fiscalité (dégrèvements) et de l'attribution de compensation versée à la Communauté de communes (produits de l'ancienne TP – coût des compétences transférées)

**Autres charges de gestion courante** (dépenses du chapitre 65) : elles se composent principalement des indemnités dues aux élus, des subventions aux associations, et des participations obligatoires.

**Annuité de la dette** : elle est composée du montant des intérêts des emprunts (dépenses réelles du chapitre 66) qui constituent une des charges de la section fonctionnement, et du montant du remboursement du capital (dépenses réelles du compte 16) qui figure parmi les dépenses d'investissement. L'addition de ces deux montants permet de mesurer le poids exact de la dette à long et moyen terme pour les collectivités.

**Dépenses réelles de fonctionnement** : elles correspondent au total des dépenses de fonctionnement sans prendre en compte les opérations d'ordre.

**Dépenses réelles d'investissement** : elles correspondent au total des dépenses en section d'investissement sans prendre en compte les opérations d'ordre.

### 8- Définitions

**Recettes réelles de fonctionnement** : elles correspondent au total des recettes de la section de fonctionnement hors opérations d'ordre.

**Recettes réelles d'investissement** : elles constituent l'ensemble des recettes d'investissement hors opérations d'ordre

**Impôts et taxes** : (recettes du chapitre 73) : impôts payés par les ménages, droits de mutation et FNGIR (fonds national de garantie individuelle des ressources) qui est un fonds de péréquation suite à la réforme de la Taxe professionnelle)

**Dotations, participations reçues en fonctionnement** (recettes du chapitre 74): elles comprennent principalement les transferts reçus par l'État : DGF, attributions de compensation et de péréquation, mais aussi la participation pour les transports scolaires du conseil général.

**Dotations globales de fonctionnement reçues en fonctionnement** : La DGF est un prélèvement opéré sur le budget de l'État et distribué aux collectivités locales.

**Épargne de gestion** : elle correspond à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement hors charges d'intérêts. Elle mesure l'épargne dégagée dans la gestion courante hors frais financiers.

### 8- Définitions

**Épargne brute** : elle correspond à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. **Appelée aussi autofinancement brut.** L'épargne brute est affectée à la couverture d'une partie des dépenses d'investissement (en priorité, le remboursement de la dette, et pour le surplus, les dépenses d'équipement).

**Épargne nette** : elle correspond à l'épargne de gestion après déduction de l'annuité de dette, ou à l'épargne brute après déduction des remboursements du capital des emprunts. Elle mesure l'épargne disponible pour financer les investissements après financement des remboursements de dette. Elle est **aussi appelée autofinancement net.**

**Fonds de roulement** : Le fonds de roulement permet de couvrir le décalage entre encaissement de recettes et paiement de dépenses. Il correspond à la somme des excédents définitifs que la commune a dégagés au cours du temps.

**Capacité dynamique de désendettement** : La capacité de désendettement se calcule comme le stock de dette divisé par l'épargne brute (ou capacité d'autofinancement). Exprimé en nombre d'années, ce ratio est une mesure de la solvabilité financière des collectivités locales. Il permet de déterminer le nombre d'années (théoriques) nécessaires pour rembourser intégralement le capital de la dette, en supposant que la collectivité y consacre la totalité de son épargne brute.

## Partie 3 : Délibérations financières

### 1 – Vote du compte administratif budget principal

#### Les dépenses de fonctionnement

	CA 2015
Chapitre 011 : charges de gestion courante	459 492,59
Chapitre 012 : charges de personnels et frais assimilés	437 481,68
Chapitre 014 : atténuations de produits	4 265,30
Chapitre 65 : autres charges de gestion courante	156 394,57
Chapitre 66 : charges financières	38 495,77
Chapitre 67 : charges exceptionnelles	212,50
<b>Total dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>1 096 342,41</b>
<i>Chapitre 042 : dotations aux amortissements + opérations liées aux cessions d'immobilisations</i>	146 772,80
<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>146 772,80</b>
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>1 243 115,21</b>

## Partie 3 : Délibérations financières

### 1 – Vote du compte administratif budget principal

#### Les recettes de fonctionnement

	<b>CA 2015</b>
Chapitre 013 : atténuations de charges	31 203,93
Chapitre 70 : produits des services, du domaine	113 560,30
Chapitre 73 : impôts et taxes	602 651,03
Chapitre 74 : dotations, subventions et participations	424 791,11
Chapitre 75 : autres produits de gestion courante	94 904,54
Chapitre 77 : produits exceptionnels	59 839,99
<b>Total Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>1 326 950,90</b>
<i>Opérations d'ordre liées aux travaux en régie et aux cessions</i>	<i>89 496,07</i>
<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>89 496,07</b>
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>1 416 446,97</b>
Excédent de fonctionnement reporté	31 824,97

## Partie 3 : Délibérations financières

### 1 – Vote du compte administratif budget principal

#### Les dépenses d'investissement

##### Par chapitres :

	CA 2015
Chapitre 20 : immobilisations incorporelles (études, licences, logiciels)	3 484,66
Chapitre 204 : subventions d'équipement versées (SDEM)	17 555,83
Chapitre 21 : immobilisations corporelles (acquisitions)	8 308,62
Chapitre 23 : immobilisations en cours (travaux)	64 852,68
Chapitres 16 : emprunts + cautions logements	149 704,92
<b>Total dépenses réelles d'investissement</b>	<b>243 906,71</b>
<i>Opérations d'ordre liées aux travaux en régie et aux cessions</i>	<i>89 496,07</i>
<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>89 496,07</b>
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>333 402,78</b>
Déficit d'investissement reporté	159 868,30

## Partie 3 : Délibérations financières

### 1 – Vote du compte administratif budget principal

#### Les dépenses d'investissement

<u>Détail par opérations</u>	<b>CA 2015</b>
Acquisition logiciels	1 564,66
Etudes	1 920,00
Extensions et effacements de réseau	17 555,83
Panneaux + matériel divers	4 806,92
Numérotation des villages	0,00
Travaux de sécurisation Pas aux Biches	0,00
Changement barrières de sécurité Route D'Augan	0,00
Matériel de bureau et informatique	3 501,70
Travaux rénovation énergétique salle	9 406,36
Programme de voirie 2015	7 033,20
Travaux sur réseaux Rue du Haut Village	48 413,12
Remboursement capital emprunts	148 651,92
Remboursement cautions locataires	1 053,00
<b>Total dépenses réelles d'investissements</b>	<b>243 906,71</b>

## Partie 3 : Délibérations financières

### 1 – Vote du compte administratif budget principal

#### Les recettes d'investissement

	<b>CA 2015</b>
Chapitre 13 : subventions d'investissement (Haut Village + 22 rue de la Fontaine)	31 779,01
Chapitre 16 : emprunts + cautions	41 834,00
Chapitre 10 : FCTVA	13 477,00
Compte 1068 : excédents de fonctionnement capitalisés	139 977,30
Chapitre 165 : cautions versées par les locataires	2 637,00
Chapitre 024 : produits de cessions	0,00
<b>Total recettes réelles d'investissement</b>	<b>229 704,31</b>
<i>Chapitre 040 : Opérations d'ordre liées aux travaux en régie et aux cessions</i>	<i>146 772,80</i>
<b>Total recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>146 772,80</b>
<b>Total recettes d'investissements</b>	<b>376 477,11</b>

## Partie 3 : Délibérations financières

### 1 – Vote du compte administratif budget principal

#### Délibération

Présenté par Madame DE SAINT SERNIN Marie-Claude, adjointe déléguée aux Finances et sous la présidence de Monsieur DELOURME Jean-Pierre, 1<sup>er</sup> adjoint, le Conseil Municipal examine le compte administratif 2015 du budget principal qui s'établit ainsi :

<b>FONCTIONNEMENT</b>	
Dépenses	1 243 115,21
Recettes	1 416 446,97
Résultat de l'exercice	173 331,76
Résultat n-1 (002)	31 824,97
<b>Résultat cumulé</b>	<b>205 156,73</b>

<b>INVESTISSEMENT</b>	
Dépenses	333 402,78
Recettes	376 477,11
Résultat de l'exercice	43 074,33
Résultat n-1 (001)	-159 868,30
<b>Résultat cumulé</b>	<b>-116 793,97</b>

Hors de la présence de Monsieur MARTIN Louis-Marie, Maire, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le compte administratif du budget principal communal 2015.

## Partie 3 : Délibérations financières

### 2- L'affectation du résultat budget principal

FONCTIONNEMENT	
Dépenses	1 243 115,21
Recettes	1 416 446,97
Résultat de l'exercice	173 331,76
Résultat n-1 (002)	31 824,97
<b>Résultat cumulé</b>	<b>205 156,73</b>

INVESTISSEMENT	
Dépenses	333 402,78
Recettes	376 477,11
Résultat de l'exercice	43 074,33
Résultat n-1 (001)	-159 868,30
<b>Résultat cumulé</b>	<b>-116 793,97</b>

<b>RESULTAT GLOBAL</b>	<b>88 362,76</b>
------------------------	------------------

Au vu des résultats ci-dessus, il est proposé au Conseil municipal de voter l'affectation de résultat suivante :

Affectation de résultat	
Compte 002	88 362,76
Compte 1068	116 793,97
Compte 001	116 793,97

## Partie 3 : Délibérations financières

### 3- Vote du compte administratif du budget assainissement

#### Le fonctionnement

<b>Les dépenses de fonctionnement</b>	<b>CA 2015</b>
Chapitre 011 : charges de gestion courante	1,00
Chapitre 65 : autres charges de gestion courante	0,00
Chapitre 66 : charges financières	7 777,01
<b>Total dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>7 778,01</b>
<i>Chapitre 042 : dotations aux amortissements</i>	<i>36 060,28</i>
<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>36 060,28</b>
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>43 838,29</b>

<b>Les recettes de fonctionnement</b>	<b>CA 2015</b>
Chapitre 70 : produits des services, du domaine (redevances assainissement)	26 562,31
<b>Total Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>26 562,31</b>
<i>Chapitre 042 : dotations aux amortissements des subventions</i>	<i>24 149,04</i>
<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>24 149,04</b>
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>50 711,35</b>
Excédent de fonctionnement reporté	9217,01

## Partie 3 : Délibérations financières

### 3- Vote du compte administratif du budget assainissement

#### L'investissement

Les dépenses d'investissement	CA 2015
Chapitre 20 : immobilisations incorporelles (études)	0,00
Chapitre 23 : immobilisations en cours (branchement rue du Clos Doris)	1 750,00
Chapitres 16 : emprunts	11 972,49
Chapitre 27 : TVA	350,00
<b>Total dépenses réelles d'investissement</b>	<b>14 072,49</b>
<i>Chapitre 040 : dotations aux amortissements des subventions</i>	<i>24 149,04</i>
<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>24 149,04</b>
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>38 221,53</b>
Déficit d'investissement reporté	3 456,01

Les recettes d'investissement	CA 2015
Chapitre 13 : subventions d'investissement	0,00
Chapitre 16 : emprunts	0,00
Chapitre 10 : excédents de fonctionnement capitalisés	3 456,01
Chapitre 27 : remboursements TVA	350,00
<b>Total recettes réelles d'investissement</b>	<b>3 806,01</b>
<i>Chapitre 040 : dotation aux amortissements</i>	<i>36 060,28</i>
<i>Chapitre 021 : virement de la section de fonctionnement</i>	<i>0,00</i>
<b>Total recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>36 060,28</b>
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>39 866,29</b>

## Partie 3 : Délibérations financières

### 3 – Vote du compte administratif budget assainissement

#### Délibération

Présenté par Madame DE SAINT SERNIN Marie-Claude, adjointe déléguée aux Finances et sous la présidence de Monsieur DELOURME Jean-Pierre, 1<sup>er</sup> adjoint, le Conseil Municipal examine le compte administratif 2015 du budget assainissement qui s'établit ainsi :

FONCTIONNEMENT	
Dépenses	43 838,29
Recettes	50 711,35
Résultat de l'exercice	6 873,06
Résultat n-1 (002)	9 217,01
<b>Résultat cumulé</b>	<b>16 090,07</b>

INVESTISSEMENT	
Dépenses	38 221,53
Recettes	39 866,29
Résultat de l'exercice	1 644,76
Résultat n-1 (001)	-3 456,01
<b>Résultat cumulé</b>	<b>-1 811,25</b>

Hors de la présence de Monsieur MARTIN Louis-Marie, Maire, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le compte administratif du budget assainissement 2015.

## Partie 3 : Délibérations financières

### 4- L'affectation du résultat budget assainissement

FONCTIONNEMENT	
Dépenses	43 838,29
Recettes	50 711,35
Résultat de l'exercice	6 873,06
Résultat n-1 (002)	9 217,01
<b>Résultat cumulé</b>	<b>16 090,07</b>

INVESTISSEMENT	
Dépenses	38 221,53
Recettes	39 866,29
Résultat de l'exercice	1 644,76
Résultat n-1 (001)	-3 456,01
<b>Résultat cumulé</b>	<b>-1 811,25</b>

<b>RESULTAT GLOBAL</b>	<b>14 278,82</b>
------------------------	------------------

Au vu des résultats ci-dessus, il est proposé au Conseil municipal de voter l'affectation de résultat suivante :

Affectation de résultat	
Compte 002	14 278,82
Compte 1068	1 811,25
Compte 001	1 811,25

## **Partie 3 : Délibérations financières**

### **5- Approbation des comptes de gestion 2015 du receveur**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2015 a été réalisée par le receveur en poste à Ploërmel et que les comptes de gestion établis par ce dernier sont conformes aux comptes administratifs pour le budget principal de la commune et le budget assainissement.

L'identité de valeur est constatée entre les écritures des comptes administratifs du Maire et des comptes de gestion du receveur.

Après en avoir délibéré, il est proposé au conseil municipal d'adopter les comptes de gestion du receveur pour l'exercice 2015, dont les écritures sont conformes à celles des comptes administratifs pour le même exercice.